

Le bulletin d'adhésion, accompagné du chèque de règlement de la cotisation est à retourner à :

ARTS - IRTS de Franche-Comté
1 rue Alfred de Vigny
CS 52107
25051 Besançon Cedex

Conformément aux statuts votre adhésion sera soumise au Conseil d'administration pour approbation.

PLAN D'ACCÈS



CONTACT

Assistante de direction

03 81 41 61 09
assistante.direction@irts-fc.fr



ASSOCIATION RÉGIONALE POUR LE TRAVAIL SOCIAL

« ...Une conception qui s'appuie sur la valeur primordiale de la formation humaine et qui cristallise en cette formation le sort de l'humanité, est toute tournée vers l'avenir, même si pour construire cet avenir elle cherche ses modèles dans le passé »

Eugénio GARIN, l'Éducation de l'homme moderne

L'ARTS

L'ARTS a été créée le 6 juin 1988 pour gérer l'IRTS de Franche-Comté. Le Conseil d'administration de l'association comprend des membres de droit, des membres élus parmi les personnes morales et les personnes physiques adhérentes ainsi que des membres choisis.

Parmi les membres de droit, on trouve le président du Conseil régional de Franche-Comté, le président du Conseil Économique et Social Régional, les présidents des Conseils généraux des quatre départements, le président de l'Université de Franche-Comté, l'Association d'Hygiène Sociale de Franche-Comté, des représentants du personnel de l'institut et des étudiants.

L'association « a pour but, en outre, de contribuer à la recherche et à l'animation, dans les milieux professionnels de l'action sociale et de susciter des études et des recherches en vue du développement du travail social » (art. 3 des statuts de l'ARTS)

SON PROJET ASSOCIATIF

L'objet social de l'ARTS, défini par ses statuts, est « d'œuvrer pour la formation et la qualification des personnels nécessaires aux organismes publics et privés du champ sanitaire, social et médico-social de la région Franche-Comté ».

L'association a également pour objectifs de contribuer dans ses champs de compétence et d'expertise à l'information, au conseil, à l'orientation et à la formation des professionnels, des bénévoles et de toute personne engagée dans le champ de l'intervention sociale en lien étroit avec de nombreux partenaires.

Pour ce faire, l'association a la responsabilité et la volonté d'intégrer, dans sa gouvernance comme dans l'ensemble des instances pédagogiques de l'institut, le champ professionnel de manière à avoir en permanence ce double regard indispensable pour garantir la cohérence et donc la qualité des formations dispensées durant les temps de formation à l'IRTS et les temps de formation sur les sites qualifiants. [...]

Pour mener ses projets, l'association assure la gestion de l'IRTS de Franche-Comté, qui est l'opérateur de formation issu du champ professionnel et qui intervient prioritairement sur les quatre départements francs-comtois en s'attachant particulièrement à renforcer sa présence sur les différents territoires. *

SES VALEURS

L'Association régionale du travail social de Franche-Comté s'appuie sur des valeurs fondamentales

- Les grands principes de l'humanisme fondés sur la primauté de l'homme, dans son environnement familial, professionnel et social, la solidarité, le respect des différences.
- La primauté de la personne et la reconnaissance de l'altérité comme fondements du lien de solidarité, d'équité et de partage avec l'autre.
- La prise en considération de la personne en tant qu'acteur et citoyen ; la valorisation de ses potentiels et la reconnaissance de ses droits individuels.
- La fraternité (porter de l'attention aux autres), l'engagement citoyen, le respect de la place de chacun (bénévoles, professionnels), la consolidation des liens sociaux.
- La défense de la laïcité et des valeurs républicaines dans un contexte de plus en plus marqué par des intolérances politiques et religieuses, et dans un climat de scepticisme généralisé par rapport à la chose publique, voire de rejet.
- L'engagement personnel et la prise de risque. *

SON PROJET POLITIQUE

- Ouvrir le travail social à son environnement économique, technologique et scientifique, aux acteurs et partenaires des territoires ainsi qu'aux personnes accompagnées pour développer des réseaux d'échanges et de pratiques, soutenir le développement de compétences de pair à pair et développer de nouvelles formes de solidarité ;
- Promouvoir des approches globales et coordonnées de l'accompagnement social, dans une logique de développement social et

de décloisonnement des politiques sociales ;

- Soutenir une vision de l'inclusion qui s'appuie sur la promotion des droits fondamentaux, l'éthique et l'autodétermination de la personne. Les intervenants sociaux doivent être dans une posture d'accompagnement des personnes vulnérables et de leurs familles et les soutenir dans leur pouvoir d'agir afin de leur permettre de prendre leur place de citoyen éclairé ;
 - Mettre en œuvre les grandes orientations du Plan gouvernemental en travail social et interventions sociales relatif à la formation des professionnels et travailler à partir des cadres et références transmis par la Haute autorité de Santé – le Haut conseil du travail social (HCTS) ;
 - Développer le champ de la formation continue ainsi que la diversité des modes d'apprentissage selon des temporalités très individualisées de manière à permettre l'acquisition et le maintien de compétences larges, durables et transversales comme de compétences très spécialisées ;
 - Développer des formations sur l'innovation, le management, l'économie du secteur de la santé au sens large (bien être général de la personne au sens de l'OMS) ; sur l'impact du numérique et les opportunités qu'il offre en matière d'organisation, d'apprentissage, d'accès aux droits ;
- [...] *

ADHÉRER POUR

- soutenir les orientations stratégiques de l'IRTS de Franche-Comté ;
- réfléchir à l'évolution du champ de la formation professionnelle de l'intervention sociale ;
- participer à l'amélioration continue de la qualité des formations dispensées.

* Extrait du projet associatif validé à l'Assemblée Générale du 17/06 /19